



SUD éducation Bouches du Rhône
29 boulevard Longchamp
13001 Marseille
Tél./Fax. : 04 91 91 99 78
Email : sudeduc13@sudeducation.org
Site : www.sudeduc13.ouvaton.org
Permanence : toute la semaine



Télétravail en classe virtuelle

Elèves et personnels non protégés sur une plate forme en aucun cas sécurisée

La plateforme du CNED n'est pas sécurisée et encore moins sécurisable : c'est un fait avéré. Nouvelle preuve que rien n'était prêt ou, en tout cas, pas pour tout. Le ministère a mis cet outil à disposition des personnels afin qu'elles puissent partager des classes virtuelles avec leurs élèves. Or cet outil n'était et n'est toujours pas prêt à accueillir de manière sécurisée les quelques 12 millions d'élèves et apprentis français.

Les signalements d'incidents type « attaque de trolls » au cours de classes virtuelles se multiplient depuis le 16 mars. On assiste alors à diverses techniques : perturbation sonore, demande permanente de prise de parole par les fameux trolls, invasion de l'espace de discussion textuel avec parfois des photographies ou vidéos à caractère sexuel, des propos obscènes, racistes, xénophobes à l'encontre des élèves et du/de la professeurE concernéE.

Les vidéos se multiplient sur Youtube et les réseaux sociaux : « envahir des serveurs discord », « j'infiltrerai mon cours de physique à distance », « on s'est infiltré dans le cours et on a foutu bordel ». Les liens des classes virtuelles sont diffusés sur les réseaux sociaux ou à des trolls par les élèves. Les enregistrements vidéos et audios des séances « perturbées » peuvent se faire facilement et sont diffusés sur internet, et notamment sur les réseaux sociaux et sur youtube, et enregistrent des milliers de vues.

Qu'attend le ministre ? Un nouveau #PasDeVague ? En octobre 2018, M. Le Ministre procédait à de grandes déclarations sur l'interdiction des téléphones portables dans les établissements afin de protéger élèves et personnels, mais deux ans après, dans la précipitation, il propose un outil sur lequel le harcèlement et la violence verbale peuvent se déchaîner et où le droit à l'image des utilisateurTRICES n'est en aucun cas protégé.

Sud éducation 13 dénonce ces situations et alerte le Recteur sur ces faits. Nous exigeons des réponses de l'administration qui garantissent la protection des personnels et des élèves.

En effet, lorsque le-la enseignantE consciencieux-SE signale l'incident au CNED, ielle a l'honneur de recevoir la lettre d'information dans laquelle on apprend que dès le 20 mars le CNED est informé du problème et formule divers conseils :

- réinitialiser systématiquement le lien des classes virtuelles et ne le diffuser qu'au dernier moment
- possibilité de porter plainte, etc.

Par conséquent, les profs consciencieuxSES appliquent le conseil, mais selon les jours, toute réinitialisation de lien échoue. Nouvelle preuve que décidément la plateforme n'est toujours pas prête, trois semaines après ! Les milliers de demandes de réinitialisation nécessitent un outil informatique qui n'a apparemment pas été pris en compte par les donneurSES de conseils. Ainsi, les gentils prof consciencieuxSES continuent leurs classes virtuelles en surveillant leurs connectéEs et sont prêtEs à dégainer exclusion, fermeture du chat, audio, vidéo, créer des groupes pour isoler les perturbateur-trices en suivant les conseils des conseillers pédagogiques de certaines académies qui eux-elles-mêmes multiplient les tutoriels sur Youtube.

SUD EDUCATION dénonce que :

- Le ministère est au courant que la plateforme est " trollée " 4 jours après la mise en place des classes virtuelles.
- Aucune information nationale et générale n'est effectuée auprès des personnels enseignantES utilisateurs et utilisatrices.
- La plateforme n'est ni sécurisée ni sécurisable.
- Le ministère « offre » un outil dans lequel il accepte que des élèves et des enseignantEs se fassent insulter et subissent des insultes à caractère sexiste, raciste, xénophobe, condamnables par la loi.

Tous les outils sont fonctionnels, annonce M. Blanquer pour permettre une véritable « continuité pédagogique » grâce aux classes virtuelles du CNED, merci. Non. Le télétravail version Blanquer rencontre de vraies difficultés, utilisation de matériels personnels pour les enseignantES, absence de matériel informatique pour de nombreux élèves, perte de 1/3 à 2/3 des élèves par classe selon les zones. Ne parlons pas des multiples injonctions contradictoires selon les échelons hiérarchiques à utiliser frama, discord, zoom... et bien d'autres encore, et ce, malgré les déclarations du ministère à ce sujet.

Dans un précédent courrier, M. Le Recteur, nous vous demandions de communiquer auprès des familles afin de préciser le cadre de ce télétravail. A cette date et trois semaines après la fermeture des écoles, aucune communication aux familles n'a été réalisée et la colère gronde, comme peuvent en témoigner les publications des fédérations de parents.

Sud éducation vous demande :

- une communication individuelle auprès de tous les personnels enseignants et de toutes les familles de l'académie afin de les alerter sur les risques encourus lors des classes virtuelles et d'en appeler à leur vigilance en l'absence de sécurisation du site internet du CNED et de formuler des rappels clairs sur les serveur type Discord.

- une communication individuelle auprès des personnels enseignants et des familles pour clarifier l'usage de cet outil : il ne peut en aucun cas permettre une continuité pédagogique dans le sens d'une progression dans les compétences mais permet juste de conserver un lien en cette période exceptionnelle avec des élèves.

- une communication auprès des familles sur les risques sanitaires liés à une exposition prolongée aux écrans.

- une intervention du rectorat auprès du ministère pour exiger des outils de travail sécurisés.

SUD éducation exige que la protection fonctionnelle soit accordée sans délai à tous les personnels qui en font la demande.

SUD éducation invite l'ensemble des collègues à privilégier les outils qu'ils et elles connaissent déjà, comme les ENT.

Faute de garanties rapides données quant à leur sécurisation, SUD éducation 13 exigera l'arrêt immédiat des classes virtuelles qui n'assurent la protection ni des personnels ni des élèves.

Pour conclure, Sud éducation 13 est disposé à l'organisation de réunions téléphoniques comme cela a pu être fait dans d'autres académies pour discuter de l'organisation présente et future de l'accueil des élèves, du télétravail, des opérations du mouvement (...) et se tient à votre écoute afin de transmettre le plus d'informations possibles aux collègues.

Croyez, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'éducation, et à notre solidarité envers nos élèves et leurs familles.



Pour Sud Éducation 13,
la secrétaire Béatrice Fontaine
Marseille, le 3 avril 2020